

## I. Procédure d'admission en classe de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole public

La procédure d'admission en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole public se fait sous la responsabilité de l'Inspecteur ou de l'inspectrice d'Académie – directeur ou directrice Académique des Services de l'Education Nationale (IA-DASEN).

Les élèves issus de la classe de 5<sup>ème</sup> ou de 4<sup>ème</sup> peuvent demander respectivement, avec l'accord préalable de leur famille, une admission dans une classe de 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole public.

L'enseignement agricole ne dispose ni de SEGPA, ni d'ULIS. Les représentants légaux doivent le cas échéant et avant l'admission de leur enfant, respecter les formalités relatives à la sortie de l'une de ces deux sections ou unités.

### I-1. Objectifs de la formation

- Elaborer des projets professionnels, d'orientation et de formation en lien avec les métiers du vivant ou en milieu rural (y compris les services à la personne, le commerce, l'alimentation, l'environnement...)
- Offrir des pédagogies diversifiées centrées sur la découverte des métiers par l'intermédiaire de sorties sur le terrain et de stages en entreprises

### I-2. Commission d'admission

Les dossiers d'admission en 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole public, accompagnés de la liste des candidats, sont à retourner pour **le lundi 06 mai 2024 dernier délai** à la DSDEN d'accueil (54, 55, 57 ou 88).

La commission d'admission en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole public aura lieu **le mercredi 22 mai 2024**.

**Remarque** : en cas de non admission dans le lycée agricole public souhaité, l'élève poursuit sa scolarité en 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> générale dans son collège de secteur.

#### Annexes : I. Procédure d'admission en classe de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole public

- [10. Dossier de candidature en 4eme et 3eme agricoles publiques](#)
- [11. Liste des candidats pour l'admission en 4eme et 3eme agricoles publiques](#)
- [12. Liste des classes de 4eme et 3eme agricoles publiques](#)